



Janvier 2025

En cas de fermeture partielle ou totale de l'école / *Partial or Total School Closure*

Voici la procédure en cas de tempête de neige ou d'intempéries!



La fermeture complète ou partielle de l'école peut survenir lors de situations pouvant représenter un danger pour la santé ou la sécurité des élèves et du personnel.

Selon la politique P-1101 et la directive administrative qui l'accompagne (DA-1101), la fermeture d'une ou plusieurs écoles relève d'une situation d'urgence (intempéries graves, pannes d'électricité ou de chauffage, manque d'eau courante, incendie, mauvais état de la route).

Stratégies de communication

L'envoi d'un message d'urgence sera fait via School Messenger. Tous les parents recevront un courriel et un appel téléphonique. En plus, vous pouvez opter de recevoir un message texto.

Une annonce sera faite sur le site Web de l'école à l'adresse <https://colibris.csf.bc.ca/>.

Nous vous demandons également d'être à l'écoute des stations de radio ci-dessous, le matin dès 6 h 45, pour avoir les dernières informations sur les fermetures d'école ou annulation de transport scolaire :

- Radio locale francophone de Radio-Canada au 97.7 FM
- Local Radio: Vancouver – AM 980 – CKNW

L'information sera également publiée sur le site Internet et les médias sociaux du CSF à l'adresse <https://www.csf.bc.ca/>

➡ Lors d'une fermeture partielle, les cours sont suspendus et on encourage les familles à garder les enfants à la maison, car le personnel pourrait avoir de la difficulté à se rendre à l'école.

➡ Lors d'une fermeture complète, l'école est fermée tant pour les élèves que pour le personnel pour des raisons de sécurité.

